



Ligue de Normandie de Tir Sportif

Compte-rendu réunion du comité directeur

20/03/2021 – Visioconférence

Etaients présents :

Richard PROT – Bernard DECAENS – Christian B AILLIEZ – Dominique FILLONNEAU – Jean-Denis EBREUIL – Jack LAUVERGNAT – Laurence DECAENS – Xavier ANDRIEU – Christian CAILLEUX – Julia FRUCHART – Éric DELAUNAY – Frédéric LABORIE – Philippe MARIE – Francis LEFORT

Excusés :

Roland CASTERMANT – Denis BLAINVILLE – Roger LORMEAU

Richard PROT, président de la Ligue de Normandie, ouvre la séance à 9H30.

1. POINT ADMINISTRATIF

APPROBATION DU COMPTE RENDU :

Le compte rendu du comité directeur du 7 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ETAT DES LICENCES :

Manuel MARIE présente l'état des licences au 2 mars 2021. Avec un total de 10310 licenciés dont 9680 licences adultes et 630 licences jeunes, les effectifs au niveau régional sont de 92.65% par rapport au 31 août 2020.

- La Ligue de Tir Sportif s'en sort très bien par rapport à d'autres disciplines sportives.
- Plus d'inquiétude quant à la pratique des jeunes. Une réflexion sur des actions à mettre en place la saison prochaine sera menée par la commission Ecole de Tir (**les clubs pourront être consultés pour proposer des idées**). Il est important d'encourager aussi les clubs à communiquer auprès de leurs licenciés et de prévoir dans la mesure

du possible, un aménagement de leurs installations pour permettre aux jeunes de tirer à 10M sur les pas de tir extérieurs 25M et 50M.

ACTUALITES FEDERALES :

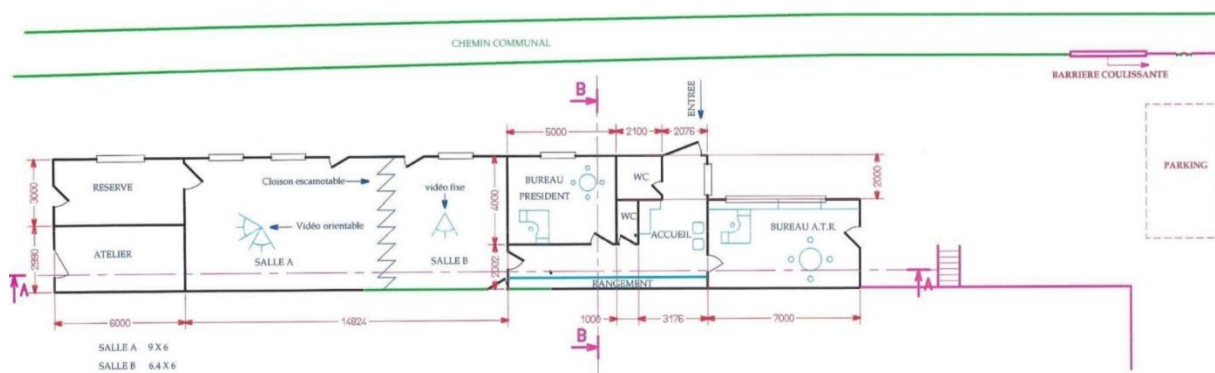
Campagne de l'Agence Nationale du Sport 2021 : 50% des subventions de l'ANS seront dédiées aux clubs. Il faut donc encourager les clubs à monter des projets de développement rentrant dans les critères de la campagne 2021.

ACTUALITÉS RÉGIONALES :

- *Demande d'affiliation d'un nouveau club : Corsaire (50)* : *Après contact de Richard PROT avec la présidente du nouveau club, il apparaît la nature inhabituelle de cette demande. L'association est créée sans structure propre et sans projet sportif. Une convention a été signée avec un club du Morbihan mais qui ne porte que sur les tirs de contrôle. La validation de la demande d'affiliation est différée afin de clarifier et de développer leur projet sportif.*
- Projet création stand d'Argentan : Dominique FILLONNEAU présente l'avancement du projet. Les plans sont présentés au comité directeur. La municipalité et l'Etat finançant en partie le projet, il est cependant demandé la création d'un pas de tir intérieur dédié aux tirs de l'administration (**homologation spécifique**). Cette structure pourrait être retenue comme base arrière des JO 2024, sous réserve que la construction soit prête en septembre 2022. Une prochaine réunion est prévue le 2 avril 2021.
- Stand plateau Bretteville sur Odon : Nous sommes toujours en attente de la décision du tribunal administratif (**date limite légale de retour : 2 mois maximum**) qui validera ou non notre recours. Une rencontre avec la CCI, qui est actuellement gestionnaire de l'aéroport de Caen-Carpique, sera nécessaire pour présenter le compte-rendu de l'expert balistique.
- Proposition commission Armes Anciennes : révision du projet de Bretteville pour intégration d'un pas de tir Plateau Armes Anciennes. Christian CAILLEUX, président de la commission A.A présente les arguments issus de cette demande. Après étude des plans déjà réalisés et un temps d'échange entre les membres du comité directeur, il en ressort que :
 - La prise au sol des buttes de tir ne permet pas d'intégrer un nouveau pas de tir
 - Il est évident que ce stand plateau puisse être utilisé pour toutes les disciplines concernées et que la Ligue, restant gestionnaire principal du site,

fera tout ce qui est nécessaire pour mutualiser les installations (**A.A et EDT Plateau**).

- A ce titre, une modification d'un des pas de tir (**abri plus grand pour le rechargement, création d'une table de tir, ...**) sera réfléchi. La commission A.A est chargée de fournir des plans détaillant les besoins.
 - Une autre solution est envisagée : faire créer par un équipementier sportif de Carpiquet, un abri mobile répondant aux besoins de l'AA. Un devis est en cours de réalisation.
- Projet d'extension du siège : Bernard DECAENS présente le plan d'un projet d'extension du siège de Bretteville sur Odon (**agrandissement d'environ 240 m² qui devra être soumis à un architecte**). Cette extension a pour but de répondre à un besoin en termes de formation : nous manquons cruellement d'infrastructures adaptées dans la région. Un devis prévisionnel a été établi par Jack LAUVERGNAT. **Actuellement le siège ne comporte qu'un bureau de 20m² utilisé par l'ATR de Normandie**). Cet agrandissement comprendrait la réalisation de : un bureau à destination du président de Ligue, une grande salle de formation / réunion divisible en 2 en fonction des besoins, un local de stockage pour le matériel de la Ligue ainsi que des sanitaires.



Ce projet est soumis au vote du comité directeur.

Vote : **Validé à l'unanimité.**

- Rapport de la Commission homologation :

- AG Deauville : travaux réalisés et stand réouvert.
- Société de tir de la mine : après une saisine de la mairie concernant des problèmes de nuisances et risques liés à la sécurité, une réunion avec la DRAJES, la Gendarmerie, le comité directeur du club ainsi que Christian BAILLIEZ et Manuel MARIE a été organisée sur place. Il en résulte qu'il n'y a pas de remise en question de l'homologation faite du pas de tir 200m. Toutes

les normes sont respectées. Quant au bruit, une étude avait déjà montré que le bruit lié à la pratique ne dépasse pas le seuil maximum en vigueur (**94 dB**).

2. POINT FINANCIER

Laurence DECAENS présente le compte de résultat au 28 février 2021.

- DEPENSES : 61 489,19 € (*hors dotation aux amortissements*) + dépenses d'investissement : 20 591,87 €.
- RECETTES : 289 990,84 € + recettes d'investissement : 14 649,59 €.

3. PLAN DE DÉVELOPPEMENT CLUB

- Valognes : Acquisition de 3 cibles SQ10 : Après vote, la somme de 2500 € est **allouée à l'unanimité**.
- Gournay : Acquisition de 2 cibles SQ10 : Après vote, la somme de 1000 € est **allouée à l'unanimité**.
- Saint Aubin : Après présentation de la demande : **une clarification doit être réalisée par le club pour cette demande**.

Les subventions seront versées aux clubs uniquement sur présentation de la facture d'achat acquittée.

4. POINT SPORTIF ET FORMATION

- La diffusion de la note fédérale N°18 le 22 mars 2021 va détailler les nouvelles mesures et donner l'évolution de la situation.
- Commission carabine : Suite à une évolution de la RGS, une mise à jour des points de qualification pour les régionaux 50M en 3X20 (*minimes*) et 3X40 (*cadets*) est nécessaire. **La proposition de la commission carabine est validée à l'unanimité**.
- 21 stagiaires en formation CAC ont suivi le module théorique en visioconférence. La programmation des validations (*en présentiel*) se fera en fonction de l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire.
- Sur le BFI : Visioconférence sur le coaching mais attente possibilité de reprise.

- Concernant les collectifs régionaux : des stages 25 et 50M seront proposés dès que possible afin de remobiliser les jeunes. Ces stages concerneront autant les minimes que les cadets.
- Partenariat LNF : 23 personnes se sont inscrites à la formation préparation mentale sur la région. Cette formation sera intégrée lors des prochaines demandes de subventions (**ANS et Région**) afin de financer la formation des membres de l'ETR.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 13h00.

Richard PROT
Président de Ligue

Jean-Denis EBREUIL
Secrétaire général